

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....
Etranger (union postale).....

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.



JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Récompenses aux Exposants : Groupe IX, Classe 48 : Boissons fermentées. — Les Décorations : Projet de Loi. — Partie non officielle : Pavillon de la Ville de Lyon : Musée historique lyonnais (suite). — L'Enseignement primaire à l'Exposition de Lyon (suite et fin). — L'Art à l'Exposition : Le Salon (7^e article). — Congrès de la propriété bâtie : L'Hygiène de la Maison et les Logements insalubres. Rapport par M. le Docteur Cazeneuve (suite).

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



UNE des expositions qui se trouvaient dans la section coloniale et a été la plus utile est l'exposition de l'Union coloniale française ; elle a mis en pleine lumière, dans notre région, cette association, jeune encore par le temps qui s'est écoulé depuis sa création et qui a l'autorité et l'influence des plus anciennes.

Précisément, le hasard d'une de ces promenades pleines de flâneries où les journalistes se complaisent m'a fait rencontrer, rue de la République, M. Ulysse Pila.

M. Pila revenait de faire, avec M. Chailley-Bert, une tournée de conférenciers ; les deux ardents propagandistes de la cause coloniale avaient poussé jusqu'à Avignon, après avoir fait les grandes villes des départements voisins : Valence, Vienne, Grenoble, Saint-Étienne. Leur parole et, plus encore, leur conviction profonde dans leur œuvre, leur foi véritable, cette foi qui dans le temps biblique soulevait les montagnes, et qui, dans nos époques modernes, se contente de transporter les hommes — ce qui n'est pas déjà un mince résultat, leur foi leur avait fait partout de nombreux adhérents.

Et comme M. Pila, avec cette fougue généreuse qu'il met, sans compter, qu'il prodigue au service de toutes les causes qu'il embrasse en était heureux, autant que d'un bonheur personnel, je me hasardais à lui demander ce qu'était exactement cette association qu'il défendait ainsi, quels résultats patriotiques il en espérait, M. Pila voulut bien me faire l'honneur de m'exposer en particulier ce que M. Chailley-Bert et lui avaient proclamé dans toutes leurs conférences placées sous le patronage des Chambres de commerce.

Il est difficile de le redire aussi bien ; la conversation pleine d'aperçus originaux et brillants, d'un homme pénétré de son sujet, qui le possède et qui l'aime, laisse loin derrière elle

les mots rapides, écrits au courant de la plume de l'écrivain. Cependant le souvenir m'en est resté si précis, si vivace, qu'il me semble pouvoir essayer de le transcrire en le complétant par des souvenirs personnels, notamment sur le rôle que M. Pila a joué dans l'Union coloniale et que par modestie il a laissé dans l'ombre.

On sait comment notre éminent concitoyen est enthousiaste des colonies ; il a toute autorité pour en parler, ayant payé en leur faveur de sa personne et de ses capitaux.

De Paris, de Marseille, de toutes les grandes villes commerciales où sa réputation est établie, où son nom fait autorité, de Lyon plus encore, tous ceux qui se trouvent à l'étroit dans notre pays, dont les ambitions légitimes rêvent des pays nouveaux ouverts à tous les émigrés intelligents et intrépides pour conquérir les situations que leur refusent les carrières trop encombrées en Europe, s'adressaient à M. Pila pour des renseignements, des appuis, des conseils, des avis.

Même une fois établis en Extrême-Orient ou en Afrique, ils se réclamaient encore de lui, pour avoir raison de mille difficultés procéduraires, des tracasseries administratives qu'à leur grand étonnement, ils retrouvaient comme en France sous un ciel nouveau. Les colons sont si petits et le ministère si loin, que leurs doléances ne parviennent guère au gouvernement si quelqu'un ne les appuie.

Et lorsqu'après avoir triomphé des premières difficultés, vaincu les obstacles et les routines, conquis, enlevé à force de travail et de courage, une situation propre à fortifier dans ces régions lointaines l'influence et le prestige du nom français, lorsqu'après ce résultat obtenu, ils revenaient en France, fiers d'eux-mêmes et de leur œuvre, quelles déceptions ne les attendaient pas ! Ils avaient besoin de voir les ministres, de les entretenir, de les voir en particulier, de soumettre à leurs jugements personnels de pressantes affaires et ils n'imaginaient pas les difficultés d'obtenir des audiences. Connus, réputés, honorés, au Tonkin, en Indo-Chine, revêtus parfois de fonctions électives ou commerciales ils s'imaginaient que les portes du sérail s'ouvraient facilement à d'autres personnes qu'aux eunuques officiels. Et ils s'épuisaient en efforts inutiles, stériles, renvoyés d'un bureau à l'autre, pour-

chassés par les huissiers — j'entends ceux des ministres, — découragés, annihilés.

Il était important que cette impression d'isolement, d'abandon, dans laquelle se sentaient les Français de France aux colonies disparut.

Un lyonnais d'infiniment d'esprit, raillait un jour finement les méridionaux à propos de leurs opinions toujours fort avancés en politique et de leur manie de fonctionnarisme.

Ils sont tous les mêmes, disait-il, ils tapent sur l'autorité et attendent tout du gouvernement.

Ce n'est peut-être pas un paradoxe de soutenir que ces deux attitudes ne sont pas inconciliables. L'autorité n'est pas tout le gouvernement. C'est une grande faute de les confondre. L'exercice d'autorité est une partie de la mission du gouvernement, non pas toute sa mission ; le soin lui incombe en outre d'aider, de protéger, de soutenir, d'encourager ses nationaux.

Les colonaux sont un peu comme les méridionaux. Ils sentent un peu trop l'autorité, pas assez le gouvernement. Ces opinions un peu subversives, je me hâte de le déclarer, n'ont pas été émises par M. Pila, — mais au fond, tout au fond de lui-même, comme tous nos concitoyens revenus des colonies, ne trouverait-il pas qu'elles ont un fond de mérite ?

Eh ! bien, avec une juste et saine appréciation des choses, un certain nombre de partisans éminents de la mission colonisatrice de la France, parlementaires, commerçants — et parmi ces derniers, M. Pila ne fut pas des moindres — se trouverent d'accord pour comprendre qu'il y avait dans cet ordre d'idées à suppléer à la tâche que négligeait un peu le gouvernement, ou plutôt de lui faciliter l'accomplissement de cette tâche.

C'est le but que s'est proposé l'Union coloniale. Elle donne des conseils aux futurs colons, écarte d'une voie dangereuse ceux qui ne lui paraissent pas suffisamment armés — comme capitaux, comme énergie physique pour la lutte. Par ses correspondants, installés partout, elle reçoit les autres, à leur arrivée sur le sol étranger ; elles les hospitalise, les accueille, leur facilite les premiers pas, les aide dans leur démarche, les soutient et les reconforte.

Une fois installés, casés, en possession, elle ne les perd pas de vue ; elle les conseille et les guide ; prend pour elle les procès administratifs

ou les procès commerciaux qu'ils peuvent avoir en France; elle groupe toutes les individualités, et de cette collectivité d'efforts, forme un faisceau redoutable qui sera le salut des colons.

Elle rend pratiques en un mot, et utiles, les sacrifices que la métropole fait pour nos colonies. Notre armée les conquiert; l'Union coloniale a l'ambition de les acquérir, plus sûrement, en ne laissant perdre aucun effort français tenté là-bas, et de nature à hâter une assimilation nécessaire.

Ces temps derniers, à la Chambre, on a beaucoup parlé, à propos de Madagascar, des grandes compagnies, capables de coloniser pour nous ces terres nouvelles. Sans bruit, sans fracas, sans tumulte, sans intérêt autre que le souci patriotique et l'amour du drapeau français, l'Union coloniale française accomplit modestement et dans l'ombre ce programme, en l'appropriant à nos idées modernes et à nos besoins. C'est ainsi que tandis que les juges discutent et que les prophètes épouvantent, les révolutions et les réformes s'accomplissent dans la vie, et entrent dans les mœurs.

L'Exposition de Lyon a permis à l'Union coloniale de s'affirmer à Lyon et dans la région. Nous lui souhaitons de tout cœur et en patriote que cette affirmation trouve ici et partout de généreux échos.

PARTIE OFFICIELLE

LISTE DES RÉCOMPENSES

Distribuées aux Exposants

GROUPE IX

PRODUITS ALIMENTAIRES

CLASSE 48

Boissons fermentées

Diplômes de grand prix.

Syndicat des eaux-de-vie de la région charentaise, à Cognac (Charente).
Expositions collectives des rhums et liqueurs de marque de la ville de Bordeaux, à Bordeaux.
Exposition collective du commerce en gros, des vins et liqueurs de Lyon et de la banlieue, à Lyon.
Ligue bordelaise du commerce d'exportation, à Bordeaux (Gironde).
Syndicat de Défense des vins de la Gironde.
Syndicat du commerce des vins de Dijon.
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune, à Beaune (Côte-d'Or).
Blondeau Louis, à Beaune (Côte-d'Or).

Diplômes de médaille d'or.

Buenoy Hermanos (José), à Malaga (Espagne).
Brasserie du Cardinal, à Fribourg (Suisse).
Caraly, à Fleurie (Rhône).
Cachet et Colombet, à Ampuis (Rhône).
Compagnie marseillaise de sucrerie coloniale, Le Morne à l'Eau (Guadeloupe).
Cuénin et Rapeime, à Fougeroles (Haute-Savoie).
Coutenseaux, à Saintes (Charente).
Capitain Gagnerot, à Ladoix (Côte-d'Or).
Dagomel (G.), à Canal (Guadeloupe).
Durand Georges, à St-Denis (Ile de la Réunion).
Fabriques réunies d'esprit-de-vin de Chalcis, à Chalcis (Grèce).

Fromy et Rogée (eaux-de-vie), St-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure).
Grassion-Frédol, Le Cendré (Puy-de-Dôme).
Hijos de Francesco de Paola Luque, à Malaga (Espagne).
Hatt, brasserie de l'Espérance, à Ivry (Seine).
Haas Léopold, brasseur à Zurich (Suisse).
Lalande-Armand et C^{ie}, à Bordeaux.
Landais fils, à Chacé près Saumur (Maine-et-Loire).
Moissonnet-Brintet, à Nuits (Côte-d'Or).
Meyer et C^{ie}, à St-Pierre (Martinique).
Périllier Louis, à Nîmes (Gard).
Richard-Delisle et fils, à Vibray (Charente).
Roederer (V^e Theophile et C^{ie}), à Reims (Marne).
Vial Vincent, à Belleville-sur-Saône.
V^e Beledin et Radisson, brasseurs, à Caluire (Rhône).
Coppenet-Kilb, brasseur, à Nolay (Côte-d'Or).
Grande brasserie du Sud-Est, à Beaucaire (Gard).
Société Lyonnaises des anciennes brasseries Rinck, cours Suchet, à Lyon.
Stœcklé, brasseur, à Grange-Canal, près Genève (Suisse).
Delmon et C^{ie}, à Bordeaux.
J. Dutrénit, à Bordeaux.
Laronde frères, à Bordeaux.
Reitz, à Corgolain (Côte-d'Or).

Diplômes de médaille d'argent.

Ancelin, à La Basse Terre (Guadeloupe).
Artaud J.-B. frères, 77, rue Saint-Ferréol, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Aubert de la Castille, château de la Castille (Var).
Arnaud Francisque, négociant en vins, à Valence (Drôme).
Aubry frère et Maton, clos Saint-André, à Tunis (Tunisie).
Barbier fils, propriétaire, à Valence (Drôme).
Bailly et Lesaint, à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Bertaud, propriétaire, à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Brunier M. et frères, 138, cours Lafayette, à Lyon.
Bourdon Jules, propriétaire, à Saïgon (Cochinchine).
Bourgoin-Meiffre, propriétaire, à Hanoi (Tonkin).
Bruyère et Reimoninçq, à Sainte-Rose (Guadeloupe).
Brasserie nationale de Saint-Etienne (M. Gustave Maisch directeur).
Charnay fils, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Casse Alfred, à Marie Galante (Antilles françaises).
Chazelles (Les Héritiers de), à Sainte-Anne (Guadeloupe).
Chavin, à Bourgoin (Isère).
Cordonnié, à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Collectivité syndicale des vins et eaux-de-vie de Nantes, à Nantes (Loire-Inférieure).
Compagnie des Salins du midi, 7, boulevard Victor-Hugo, à Montpellier.
Crépeaux père et fils, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Devaux (V^e A.), à Lons-le-Saunier (Jura).
Devaux (V^e A.), à Épernay (Marne).
Dupré frères et fils, à Auxerre (Yonne).
Dormoy (V^e Paul), à La Capesterre (Guadeloupe).
Dubos frères, à Saint-François (Guadeloupe).
Distilleries agricoles de Clastres (Aisne).
Dumas Francisque, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Fages et C^{ie}, à Bordeaux (Gironde).
Floquet, à Pont-l'Évêque (Calvados).
Girard Arthur, à Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or).
Girard J.-B., Entrepôt général des vins de Bercy (Paris).
Jacquet, distillateur, à Poulo-Condor (Cochinchine).
Jaffelin Henri, à Beaune (Côte-d'Or).
Knight et fils, distillateur de rhums, à La Martinique.
Langlois, distillateur de rhums et tafias, à Marie-Galante (Antilles françaises).
L'homme et C^{ie}, 17, place de la Madeleine, à Paris.
Lemaire-Fouleux, à Nuits (Côte-d'Or).
Moniotti-Dessalles, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Morel et Foillard, à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Partariet-Gontrand, distillateur, à Marie-Galante (Antilles françaises).
Poidebard d'Aigueperse (V^e), propriétaire à Régnié (Rhône).
Pommier frères, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Paulin Auguste, à Beaune (Côte-d'Or).

Perrenod et C^{ie}, à Dermigny (Saône-et-Loire).
Quetel, distillateur, à Flers (Orne).
Souques et C^{ie}, distillateur de rhums et tafias, à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Sigaud et Prost, à la Chapelle de Gadagne (Gard).
Thuillier J.-M., viticulteur, négociant à Reims (Marne).
Tsictiakoff, à Ekaterimbourg (Russie).
Violand (V^e), à Beaune (Côte-d'Or).
Carbonne et C^{ie}, négociants en vins, à Bordeaux (Gironde).
Bienvenu et Burtheret (Grande brasserie Georges), à Besançon.
Amiot (V^e), à Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).

Diplômes de médailles de bronze.

Aspad-Harastky et C^{ie}, San-Francisco (Californie).
Bagel-Calamy, à Saint-Bonnet-de-Manglieu par Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme).
Béziers G., rhums, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Beutier et C^{ie}, rhums, à Port-Louis (Guadeloupe).
Beauperthuy, rhums, à Canal, (Guadeloupe).
Blanchet, rhums, Les Mineurs Capesterre, (Guadeloupe).
Caillé Léon, 5, rue Basse-du-Château, à Nantes.
Cevins (Baron de), château de Cevins, par Chambéry (Savoie).
Chassé (A.) fils, à Coueron (Loire-Inférieure).
Crozet Pierre, à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Délos (Veuve B.) à La Baie-Mahault (Guadeloupe).
Fardel Antoine, à Chambéry (Savoie).
Figuières Arthur, distillateur de tafias, à Marie-Galante (Antilles françaises).
Garnier J., à Chantenay (Loire-Inférieure).
Girard Louis, à Saint-Pourçain (Allier).
Gouttenoire Paul, à Lay (Loire) et à Kilkilliss (Turquie).
Guyot Olive, à Port-Louis (Guadeloupe).
Jandard A. à Romanèche-Thorins, (Saône-et-Loire).
Guy, Le Morne-à-l'Eau (Guadeloupe).
L'Herminier, distillateur de rhum, à Sainte-Rose (Guadeloupe).
Laroche (A. de) distillateur de rhum, Le Lamentin (Guadeloupe).
Laurent (Marie-Abel), 10, rue de Châteaudun, à Paris.
Lambert et C^{ie}, à Valence (Drôme).
Lapalus, La Croix-Blanche.
Mayol, distillateur de rhum, La Capesterre (Guadeloupe).
Picon, eaux-de-vie de Carignan, à Bordeaux.
Ricon Césaire (V^e), Le Moule, (Guadeloupe).
Roche Alphonse, à Saint-Louis-la-Montagne (Gard).
Saby frères, à Saint-Emilion, par Libourne (Gironde).
Texier E. et C^{ie}, distillateurs, à Jarnac, (Charente).
Villebrun fils, à Oullins (Rhône).
Michel Resakow, distillateur, à Vladicaucas (Russie).
Trappe de Chambarant (brasserie), à Roybon (Isère).

Diplômes de mention honorable.

Aubenne Jean, à Die (Drôme).
Bernard et Revillon, 56, quai du Breuil, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Bonnet (les héritiers), distillateurs, à Marie-Galante (Antilles françaises).
Campion E., distillateur, à San-Francisco (Californie).
Cayrol, distillateur de rhum, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Chaix et Bernard, distillateurs, à San-Francisco (Californie).
Clicquot Victor (Champagnes), à Reims (Marne).
Combet, boulevard Alexandre Clair, Le Puy (Haute-Loire).
Courreau Ch., distillateur, Le Lamentin (Guadeloupe);
Coupé de Kierbourg, distillateur, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Ducourneau fils, 126, rue Notre-Dame, à Bordeaux.
Deuné, distillateur de rhum, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Dufêtre et Versaud, viticulteurs, à Villefranche-sur-Saône.
Foillard Joanny, à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Gailleton, 4, rue de Bonald, Lyon.
Hatzipanagiotis et frères, à Chalcis, Eubée (Grèce).
Laurens fils, distillateur, à Valence (Espagne).

Laroche, distillateur, à Valence (Espagne).
Laurichesse, distillateur de tafia et rhum, à la Basse-Terre (Guadeloupe).
Longueteau, distillateur, à Goyave (Guadeloupe).
De la Vingtrie de Grainville, 24, rue Ney, à Lyon.
Mary Edgard, 154, rue de Bayonne, à Bordeaux.
Martin Zalma, à Saint-Mandé, par Bègles (Gironde).
Massinot, distillateur, 12, rue de Montyon, à Paris.
Metaxas, négociant en vins, Le Pirée (Grèce).
Michel Ch. et C^{ie}, négociants en vins, à Sorgues (Vaucluse).
Panagos et Foussaras, négociants en vins, à Chalcis (Grèce).
Palun et C^{ie}, négociants en vins, à Avignon (Vaucluse).
Paris, négociant en vins, à Avenay (Marne).
Perès Eugène, négociant en vins, à Bordeaux.
Pic, à Petit-Bourg (Guadeloupe).
Pignet frères, négociants, à Mâcon (Saône-et-Loire).
Reydel, distillateur, à Kichiniew (Russie).
Vetmore A., distillateur à Livermoore (Californie).
Vachet et Dumont, à Livermoore (Californie).
Saint-Ville-Rameau, distillateur de rhum, à Marie-Galante (Guadeloupe).
Aiglin, propriétaire-viticulteur, à Avignon.

EXPOSITION DE LYON

LES DÉCORATIONS

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux décorations dans l'ordre de la Légion d'honneur, à décerner à l'occasion de l'Exposition de Lyon, est ainsi composée :

MM. Berger, Clapot, Delpeuch, Le Gavrian, Legrand, Magnien, Méline, Plissonnier, Sonnerly, Vallée, Viviani.

Ce projet de loi, dont nous avons donné le teneur dans le dernier numéro du *Bulletin officiel*, comporte un article unique ainsi conçu :

« A l'occasion de l'Exposition internationale de Lyon, le gouvernement est autorisé à faire dans l'ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 25 juillet 1873, des nominations et promotions dont le nombre ne pourra pas dépasser : une croix de grand-officier, six croix d'officier et cinquante croix de chevalier. »

La commission nommée est en grande majorité favorable au projet, qu'elle examinera et adoptera vraisemblablement cette semaine. Les décorations dans la Légion d'honneur pourront alors paraître au *Journal officiel* à la fin du mois.

PARTIE NON OFFICIELLE

Pavillon de la Ville de Lyon

MUSÉE HISTORIQUE LYONNAIS

— SUITE —

III

La seconde salle de l'Exposition historique lyonnaise renferme surtout des pièces relatives à la période de la Révolution. Presque toutes ont figuré à l'exposition organisée il y a cinq ans, à l'occasion du Centenaire.

Pour les vieux Lyonnais, Révolution et Terreur étaient une même chose. Les personnes de Chalier et de Couthon dominent cette pé-

riode ; les effigies du premier, moulées, dessinées ou gravées, sont nombreuses.

Une estampe, gravée par Tassaert, reproduit ses dernières paroles, souvent citées : « Je donne mon âme à l'Éternel, mon cœur aux patriotes et mon corps aux brigands ». D'autre part, dans la première salle, on peut lire une requête du marguillier de Saint-Pierre, réclamant le remboursement d'une somme de 24 livres, à laquelle s'élèvent les frais d'enterrement « de deux personnes mortes par le glaive, le 16 juillet 1793 ».

Il s'agit du « vertueux » Chalier et de Ryard, exécutés le même jour et inhumés dans la même bière. Leurs deux têtes étaient tombées sur la place des Terreaux, où l'on devait voir bientôt la guillotine se dresser en permanence.

**

Ce n'est point sous ce sinistre aspect que s'était dessiné le grand mouvement de 1789. La vue du Camp fédératif et de la fête tenue le 30 mai de l'année suivante évoque l'image d'un peuple soulevé par un souffle généreux.

Mais deux tableaux, représentant, l'un, l'incendie d'un château, l'autre, le pillage d'une église, rappelle que la République n'a pu se soustraire à cette loi signalée par Bourdaloue, parlant des familles régnantes : « A l'origine de toutes les dynasties, il y a des choses qui font frémir ».

Les plans et dessins relatifs au siège de Lyon sont regardés plus froidement par les visiteurs. Un siège est un fait de guerre, et, par cela même, considéré à un siècle de distance, ne soulève plus les mêmes passions.

Le tableau des papiers-monnaie et le bonhomme Misère entouré d'assignats sont toujours d'excellentes leçons à mettre sous les yeux de ceux qui estiment que la toute puissance de l'Etat peut aller jusqu'à imposer aux choses une valeur qu'elles n'ont pas par nature.

C'est une conception aussi fautive en son genre que celle de l'artiste qui, ayant à figurer la Raison, exposée parmi les nombreuses estampes du temps, remplace les mamelles de son personnage par un œil. Que ne s'est-il souvenu du vieux dicton de nos campagnes : « On ne vit pas de beaux regardiaux ! »

**

Quelques-uns des portraits appendus aux parois de la salle sont des plus intéressants.

Celui de M^{me} Roland, dessiné au crayon et teinté d'aquarelle, fait revivre l'héroïne sous une forme plus « femme » que l'histoire ne nous la présente.

Les deux aquarelles de Berjon, M^{lle} Bailly, fille du maire de Paris, et M^{me} Augias, femme du général de ce nom, sont de ravissants morceaux, empreints de toute la grâce de l'ancien régime à son déclin et de toute l'originalité indécise de la société renaissante.

Le portrait en pied de M^{me} Récamier, œuvre exquise de Minardi, nous change un peu du type reçu, de la perpétuelle malade affaissée sur une chaise longue.

C'est encore un portrait qui dérange les idées que plus d'un peut se faire, en fait de représentations de personnages princiers, que celui de Philippe-Égalité, peint par Boilly, en costume de garde national.

Mais un document captivant, c'est le croquis au crayon du général Bonaparte, dans une loge, au théâtre des Célestins, le 21 vendémiaire an VII. Le général, de retour d'Égypte, porte déjà dans son regard la vision d'un prochain avenir. Lequel ? Pour sûr, il serait incapable de le dire. Mais, à en juger par les acclamations de la foule, il sent que les complaisances ne lui manqueront pas et qu'il peut oser beaucoup.

**

Des vues de notre vieux Lyon, il s'en trouve encore là beaucoup de charmantes, dont plusieurs peu connues.

C'est le pont du Change et la Pêcherie, sépia de Granet ; le quai de la Baleine et le coteau de Fourvière, aquarelle d'Épinat ; le Pont Morand, en 1775 ; le même pont, avec effet de lune ; l'ancien pont de la Mulatière, lavis et aquarelle, de Bourgeot ; les ruines de l'aqueduc, à Saint-Irénée, et le vallon de Rocheardon, aquarelles de Grobon ; le quartier Saint-Clair, aquarelle de Bidault, et d'autres, signées des mêmes noms ou de Leymarie.

Pour les hommes, déjà rares, qui ont connu Lyon, pendant la première moitié du siècle, tout un passé lointain surgit à la vue de ces précieuses images, où chaque artiste a mis quelque chose de lui et qui ont toutes un accent si local !

Laissez-moi vous citer encore l'eau-forte de Bellay, d'après le dessin de Boissieu, pris du port Saint-Antoine, animé de personnages si vrais, si vivants, si amusants ; les deux vues de l'Île-Barbe, d'après Olivier, et la promenade en bateau du pape Pie VII.

Le paysage, a dit un écrivain genevois, est un état d'âme. S'il en est ainsi, combien différente de celle de nos pères est notre âme dans ses manifestations ! Sous le crayon des artistes d'autrefois, la campagne lyonnaise revêtait la grâce majestueuse de la campagne romaine ; aujourd'hui, on lui prête la mièvrerie de la banlieue parisienne.

IV

Dans la vitrine murale, à gauche, le buste du peintre Berjon, par Clément Jayet qui était l'auteur de la statue d'Uranie, placée sur la colonne de la place des Cordeliers ; la statuette du sculpteur Chinard, par lui-même, et le buste de la citoyenne Chinard, œuvre de son mari, et portant cette épigraphe : « Tu vivras toujours dans la pensée de ton époux ».

Chinard fut le décorateur officiel des pouvoirs révolutionnaires. Mais, quand vint Bonaparte, il fit comme tant d'autres, partie des « ralliés ».

Il exécuta, pour l'École vétérinaire, un buste du premier consul, détruit au retour des Bourbons et dont nous voyons ici le socle, décoré d'une composition symbolique : Bonaparte tirant une épine de la patte du lion. *Hic est homo medicus leonis*, cet homme est le médecin du Lion, dit la légende placée au-dessus. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le mélange de l'art vétérinaire et de l'art politique.

Ce socle porte la date de l'an X. De la même année est un morceau de velours, avec cette inscription dans le tissu : « Fait en présence du premier consul ».

Le buste de l'impératrice Joséphine est-il

une œuvre lyonnaise ? Il n'est pas de souveraine dont l'effigie ait été plus reproduite. Peut-être parce qu'elle était française. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que, sous l'ancien régime, la favorite du roi était presque toujours plus sympathique aux masses que la reine : l'une était française, l'autre était étrangère.

La légende napoléonienne est complétée par une affiche de la mairie de Lyon, annonçant que Napoléon est proclamé empereur des Français (27 juin 1815).

Parmi les nombreux documents enfermés dans cette vitrine, remarquez la copie du plan original de Morand, pour la construction d'un pont sur le Rhône, daté du 5 mai 1772 et signé par lui. Plus, une action sur parchemin, dans l'entreprise, délivrée à Morand.

Dans la vitrine murale, à droite, Philippe-Égalité et Roland de la Platière, en buste. Puis, trois personnages dont les noms sonnent douloureusement aux oreilles lyonnaises : Collot-d'Herbois, Couthon, Dubois-Crancé.

On a peine à comprendre la haine violente dont Lyon fut l'objet et la vengeance systématique exercée contre ses habitants, après le siège de 1793.

La proclamation des représentants du peuple, placée ici sous nos yeux, invite « les braves guerriers de toutes armes » à respecter les personnes et les propriétés en entrant dans la ville: Quiconque sera pris à piller sera fusillé.

Et, à côté, on peut lire sur une autre affiche le décret de la Convention nationale, prescrivant que la ville de Lyon sera détruite; le nom de Lyon sera effacé du tableau des villes de la République.

Est-ce que le sac et le pillage de Lyon par l'armée assiégeante n'eussent pas été moins humiliants pour la cité et n'eussent pas laissé une trace moins douloureuse dans notre histoire ? Lorsque des nécessités politiques commandent la destruction d'une ville, on le fait, mais on ne l'affiche pas un mois d'avance.

Comme tout, à cette époque, est contraste, voici les programmes de la fête de Jean-Jacques Rousseau et de la fête de l'Être-Suprême.

Je regrette de ne point voir deux des documents exposés en 1889 : une proclamation de Couthon, faisant appel aux nourrices des campagnes pour l'allaitement des orphelins de la Charité, et une affiche, prévenant les citoyennes contre « l'usage d'emmanilloter les enfants au berceau, cet usage barbare, si contraire à la nature et au développement des facultés du corps et de l'âme ».

Cette dernière affiche aurait eu le mérite de l'actualité, après la récente condamnation prononcée contre l'emmanillotement des nourrissons, au congrès d'hygiène et d'assistance.

Le contenu de la vitrine centrale se rapporte, en majeure partie, à l'Empire et à la Restauration.

Nous possédons les décorations de Napoléon 1^{er}, données à la ville de Lyon par le général Bertrand, et une épauvette du même souverain léguée par le maréchal de Castellane. Ce sont là des pièces historiques très respectables, mais je confesse que les reliques, par

elles-mêmes, ne m'ont jamais dit grand'chose.

Nous avons aussi le dernier portrait du potentat : une épreuve en bronze du moulage fait à Sainte-Hélène, sur le visage de Napoléon après sa mort. Ce masque se trouvait sous le socle du monument de la place Perrache. Quand on ouvrit la boîte qui le contenait, il y eut un premier mouvement de stupeur à la vue de ce visage rigide qui semblait une évocation d'outre-tombe.

Un document plus réjouissant, c'est une figurine en pied, représentant la caricature de Louis XVIII, au ventre bedonnant, aux jambes en pattes d'éléphant. L'artiste s'est bien gardé d'enlever au roi son visage malicieux, où se lisait le fin scepticisme du dernier siècle. On reconnaît le monarque qui faisait des mots sur son propre gouvernement et qui envoyait, sous l'anonyme, des articles aux journaux.

Il faudrait un volume pour énumérer et décrire les pièces contenues dans la vitrine centrale : cocardes, objets d'armement, décorations, estampes, autographes.

Dans le nombre, une lettre des officiers municipaux, invitant le Comité de salut public à faire enlever la guillotine dressée sur la place des Terreaux; une réquisition de musiciens pour jouer à la fête sans-culottide de l'an II, un diplôme signé par Louis XVIII, accordant à la ville de Lyon le droit de placer une épée dans la patte du lion qui figure dans ses armoiries.

Enfin, dans une petite vitrine à part, voici le plateau et la clef présentés à l'empereur, lors de son entrée à Lyon, le 10 avril 1805. C'était un souvenir de l'ancienne coutume féodale. Mais les lyonnais ayant, de par la charte de 1320, la garde de leur ville, les souverains, après avoir touché les clefs, les rendaient aux échevins.

À côté sont exposés le marteau et la truelle qui ont servi à la pose de la première pierre du piédestal de la statue de Louis XIV en 1821. Les objets sont en argent doré. Maintenant il se fabrique pour ces circonstances un article nickelé, à bon compte et d'un bon usage.

(A suivre.)

A. BLETON.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A l'Exposition de Lyon

SUITE ET FIN

III

Entrons maintenant dans la salle destinée aux écoles publiques du département et aux écoles maternelles. Là, comme dans la salle où figurent les écoles de Lyon, sont disposés sur des tables et dans des casiers une quantité respectable de travaux scolaires de tous genres.

Les travaux d'élèves : cahiers de devoirs, de dessins, de cartographie, analogues à ceux exposés par les écoles de Lyon, sont généralement très soignés. Ils montrent le tableau fidèle des études de nos écoles rurales et permettent d'apprécier les progrès qui s'y sont accomplis depuis quelques années.

Nos petits écoliers de la campagne travaillent avec beaucoup d'ardeur et sont à peu de chose près, au niveau de leurs camarades de la ville.

Si tous ces travaux scolaires ne présentent pas de grandes différences entre eux, cela tient à l'unité qui existe dans l'enseignement donné dans toutes les écoles primaires.

Parmi les nombreuses écoles rurales qui ont exposé, citons les écoles de garçons de Villefranche, de Tarare, de Beaujeu, de l'Arbresle, d'Amplepuis, de Givors-Canal, de Givors-Centre, d'Oullins, de Saint-Fons, des Charpennes, de Caluire, de Lentilly, de Fontaine, de Bessey, d'Alix, de Thizy, de Sain-Bel, de Montromand, de St-Laurent-d'Oingt, de St-Clair, etc., etc.

Les écoles communales de filles qui ont exposé sont également très nombreuses : comme les écoles de filles de Lyon, elles joignent aux cahiers scolaires des travaux à l'aiguille fort bien exécutés.

Nos futures ménagères de la campagne ne seront pas, comme il arrivait trop souvent avant les nouveaux programmes scolaires, d'une ignorance profonde à l'égard des choses qui se passent en dehors de leur village.

Nous citerons les écoles de filles de Thizy, de Francheville, de Grigny, de Villefranche, de Sain-Bel, de Saint-Fons, de Lentilly, de Bessey, de Caluire-Bissardon, d'Amplepuis, d'Oullins, etc., etc.

Que dire des écoles maternelles dont l'exposition est si complète ? On est émerveillé à la vue de ces petits objets de papier et de carton, de ces travaux de pliage, de tissage et de construction qui ont été faits par des bambins de moins de six ans !

Que de patience doivent déployer les maîtresses qui ont la charge de donner les premiers éléments d'instruction et d'éducation à de si jeunes enfants !

Ceux-là seuls qui ont vécu autour d'eux peuvent s'en faire une idée exacte.

Toutes les écoles maternelles, celles du département comme celles de la ville, donnent des résultats satisfaisants et toutes les maîtresses méritent des félicitations pour leur dévouement dans l'accomplissement d'une tâche qui, en somme, est assez ingrate.

Dans la salle où nous sommes, comme dans celle affectée aux écoles primaires de Lyon, nous trouvons des travaux de maîtres qui doivent être signalés.

M. Eymard de Givors a présenté un Cours d'histoire à l'usage des écoles primaires.

M. Ducôté, de Saint-Fons, a exposé un joli plan des écoles de Saint-Fons et un relief en carton de la même commune.

M. Varnet, de Charly, a un travail manuscrit très complet sur la géographie du département du Rhône.

M. Maillet, à Oullins, un petit relief du canton de Saint-Genis-Laval.

MM. Marmonier et Aulcon, un grand relief des Alpes. Bien que ce relief soit un peu exagéré et que les auteurs n'aient pas visé à la délicatesse artistique, il peut rendre de grands services pour l'enseignement de la géographie.

M. Gravière, de Clermont-Ferrand, a un appareil destiné à l'enseignement de la numération. Cet appareil fort bien organisé doit permettre d'apprendre très rapidement aux enfants le rapport des unités, des dizaines, des centaines, etc., et leur combinaison. Nous

pensons qu'il remplacerait très avantageusement dans les écoles, l'ancien boulier-compteur.

M. Jancenelle a présenté sous forme de tableau un procédé pour l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture.

Enfin M. Gabert, de l'Isère, a un relief du lac Paladru, travail bien exécuté et fort intéressant.

IV

La quatrième salle affectée à l'enseignement primaire est occupée entièrement par le ministère de l'instruction publique qui a envoyé du musée pédagogique des spécimens très variés de travaux scolaires.

On y trouve des travaux d'élèves venant de tous les points de la France ; des appareils et des méthodes diverses destinés à rendre plus facile l'enseignement de certaines branches du programme.

Les bulletins départementaux, ainsi que les manuscrits, les monographies faits par les maîtres y abondent. Si nous ajoutons qu'à côté de tout cela il y a des spécimens de livres et de matériel scolaire envoyés par les grandes librairies classiques de Paris, il sera facile de se faire une idée de l'importance de l'exposition du ministère de l'instruction publique.

Ce rapide examen de l'exposition scolaire comporte une conclusion : c'est que si le progrès n'a pas de limite et s'il reste toujours quelque chose à faire, nous devons néanmoins être fiers des résultats acquis dans l'enseignement primaire depuis vingt ans.

Ceux qui, comme nous, se souviennent de ce qu'était l'école primaire après nos désastres de 1870 et de ce qu'on y enseignait, peuvent dire en voyant aujourd'hui un changement si heureux, que l'enseignement primaire a fait un pas de géant, et que, grâce aux maîtres instruits et dévoués qui dirigent nos écoles, celles-ci ont atteint un niveau qui n'est dépassé par aucun autre pays.

L'ART A L'EXPOSITION

LE SALON

SEPTIÈME ARTICLE

Les considérations d'ordre général que nous nous sommes proposés de soumettre au sujet du Salon, ne sont pas un exposé mesquin des théories d'une école ou des tendances d'un système, mais plutôt la constatation impartiale de ce que nous avons vu, de ce que nous avons apprécié, de ce que nous avons admiré. Quant à la morale à tirer de cette constatation, je n'en suis pas inquiet : je suis même persuadé que la logique rigoureuse des faits se chargera toute seule de la mettre suffisamment en lumière.

Ce que je veux signaler tout d'abord, c'est le nombre très imposant de peintres de réel mérite qui ont bien voulu apporter à notre Salon l'appui de leur très précieux concours. Certains critiques ne cessent de répéter à l'envi, que hors de l'impressionisme il n'y a pas de salut et ils évoquent, à l'appui de leurs dires, les mânes de Corot et de Caillebotte. Serait-ce une illusion d'optique ? mais les impressionnistes — section des extravagants — m'ont paru représentés en

très petit nombre à notre Salon. Les Roybet, les Maurice Orange, les Beauverie, les Albert Maignan, les Seignol, les Luminais, les Sicard et bien d'autres encore n'avaient pas la prétention de représenter cette école de novateurs plus bruyants qu'ils ne sont sincères. Après tout, mes contradicteurs me diront peut-être qu'à leur insu, ils font encore de l'impressionisme. Fort bien, mais cet impressionisme, — le bon s'entend — n'avait pas besoin d'être révélé et si c'est bien cette école dont se réclament tant d'hérétiques endurcis, j'y adhérerais de suite, mais voilà, malheureusement, ce n'est pas tout à fait celle-là.

La seconde constatation que je désire faire c'est que la plupart des œuvres exposées révélaient une idée noblement exprimée, en même temps qu'elles nous donnaient l'impression d'une étude très soutenue, d'un travail opiniâtre. En art, en effet, et quelques-uns se le persuadent parfois, trop ingénument, on se sauve rarement par des à peu près. Une statue grossièrement ébauchée ne donnerait qu'un aperçu très imparfait de la forme définitive qu'elle revêtira un jour. On ne périt donc jamais par excès de précision mais bien plutôt par excès de vague, car alors pour expliquer certaines toiles d'un symbolisme outré, il faudrait adjoindre au catalogue des expositions un dictionnaire explicatif et je craindrais fort que cette ingénieuse innovation ne fut pas précisément du goût de tous les visiteurs.

Enfin, je ne vous cacherai pas que j'ai vu avec plaisir la plupart des grands artistes qui nous ont honoré de leur visite reprendre les traditions qui ont fait la force des grandes époques et qui assureraient à notre siècle une gloire artistique durable, si toutefois il voulait bien s'y conformer. Il n'y a pas deux façons de produire des grandes œuvres : on peut différer sur bien des points, sans doute mais il faut toujours en revenir à ces principes essentiels : c'est-à-dire à la perfection du dessin, à l'harmonie des formes, à la justesse du coloris. Hors de là, et je veux le proclamer bien haut, bien que je sache fort bien être en désaccord catégorique avec nombre de critiques d'art et non des moins autorisés, hors de là, dis-je, il n'y a que mensonge, incohérence et confusion.

C'est parce qu'on ne se fait pas de l'Art une idée assez exacte qu'on entr'ouvre timidement la porte à des systèmes bien dangereux ; prenons garde : cette porte timidement entrebâillée aujourd'hui, pourrait bien être enfoncée quelque jour. En esthétique, il faut toujours citer l'exemple de la Grèce, qui voulait que le pinceau du peintre comme le ciseau du sculpteur ne fussent jamais employés qu'à la représentation d'événements héroïques. Un paysage admirable, une bataille tumultueuse, un plein air d'une poésie enveloppante, la statue de quelque homme illustre, un beau groupe sublime dans sa hardiesse apparente, voilà de quoi faire réfléchir le cerveau de l'artiste, voilà de quoi tenter son génie. Je ne crois pas que la mission de l'art consiste à immortaliser des scènes vulgaires, cette mission est plus haute : c'est de consoler, c'est de fortifier, c'est d'encourager. On peut invoquer de très subtils sophismes : il ne faut pas s'écarter de là. Toute la raison d'être de l'Art est dans ces deux mots : consolation et force. Vous vous épuiserez longtemps

sans doute à chercher une autre formule, mais je suis convaincu d'avance que vous ne la trouverez pas.

Je félicite donc chaleureusement les artistes qui ont pris part à ce Salon, de s'être constitués les représentants de ces doctrines qui ne passeront pas, parce qu'elles ne dépendent pas du caprice d'un moment ou de l'engouement d'une heure. L'artiste, évidemment, peut douter parfois, douter de l'efficacité d'une théorie, douter de l'excellence d'un système, mais cet état d'âme ne dure pas ; la réalité étouffe trop son enthousiasme ; alors, on retourne aux sources de toute beauté, de toute splendeur, de toute harmonie. Allez, l'on ne produit rien de grand sans arriver, on ne produit rien de beau si l'on reste en tête à tête avec la vulgarité plate ; il faut trouver quelque chose de mieux, et ce quelque chose, si aux heures de détresse vous invoquez le pouvoir de l'Art avec sincérité, avec confiance, eh bien ! ce quelque chose, l'Art vous l'accorde toujours.

Je ne veux pas terminer cet article sans remercier ceux qui m'ont permis de mener à bien la tâche que j'avais un peu présomptueusement assumée : c'est d'abord M. Ch. J. Beauverie, le très délicat paysagiste qui par l'obligeante entremise de son frère M. J.-E. Beauverie, le très délicat poète lyonnais, a bien voulu avec une bonne grâce dont je lui suis très reconnaissant, me fournir tous les renseignements susceptibles de faciliter mon travail ; en second lieu, je dois remercier mon très sympathique directeur et ami, M. Léon Fournier, qui a prêté obligeamment ses colonnes à ce petit cours d'histoire de l'Art, d'une façon très large et très libérale dont tous ceux qui m'ont fait l'honneur de suivre mes différents articles, lui sauront certainement gré.

Vous le voyez, nous n'aurons point perdu notre temps à consacrer un article spécial à des considérations générales sur le Salon que nous avons parcouru ensemble. Nous revenons de ce pèlerinage artistique avec une foi plus forte dans l'avenir, de l'Art Français, avec une confiance plus inaltérable encore dans les résultats de son évolution future. Il faut remercier les organisateurs du Salon de nous avoir procuré cette sensation ; je le fais très volontiers et avec un très vif plaisir. Il ne faut pas toujours se fier à ceux qui nous prédisent l'avènement prochain de l'Art mystique et symbolique. Ce moment, fort heureusement n'est pas encore venu. Non, ce pays n'est pas encore mûr pour les imitations lourdes du génie allemand et scandinave.

L'inspiration française veut chanter clair : elle ne veut ployer l'échine sous la férule d'aucun maître ; consciente de sa force, elle veut applaudir toutes les nobles tentatives, s'éprendre généreusement de tous les beaux enthousiasmes et c'est justement pour cela qu'elle garde une si prodigieuse réserve d'expansion vitale, une somme si extraordinaire d'originalité, un trésor si inestimable d'énergie et qu'elle peut répondre avec une légitime fierté à ceux qui voudraient arrêter sa marche vers le but rayonnant qu'elle se propose, par le vieux cri des italiens du XVI^e siècle :

— Dehors les barbares !

GEORGES DE MYRTE.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

LES CONGRÈS

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BATIE

L'hygiène de la maison et les logements insalubres.

Rapport présenté par M. le docteur Cazeneuve, conseiller général du Rhône, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

— SUITE —

II

Ventilation.

Mais le large espace et le cubage généreusement distribués n'empêchent pas d'instituer des mesures propres à renouveler, par de l'air neuf les couches atmosphériques qui ont séjourné dans une chambre habitée.

Les divers moyens de ventilation se proposent d'atteindre ce but.

Cette ventilation s'effectue par les fenêtres, par les cheminées, les couloirs, la cage d'escalier.

Chaque pièce où l'on vit, et en particulier où l'on couche, doit avoir une ou plusieurs fenêtres suivant l'étendue de la chambre.

La nécessité de la lumière mise à part, question que j'aborderai toute à l'heure, la fenêtre est indispensable à l'aération convenable d'un local habitable.

Une chambre noire aérée par les couloirs ne devrait jamais servir de chambre à coucher.

Telle domestique, arrivant de l'air sain de la campagne et obligée de coucher dans une chambre aussi défectueuse, a perdu rapidement sa santé par suite d'une asphyxie lente et progressive. Comme disait Fonssagrives, il y a deux sortes d'asphyxie ; les unes tragiques, qui suspendent brusquement la vie ; les autres lentes, dont on ne se défie pas et qui tuent à coup sûr. Les dernières ont une cause unique : un mauvais logement.

Autant que possible, chaque chambre devrait avoir une cheminée qui fait appel et facilite le renouvellement des couches d'air.

A côté de la bonne disposition architecturale d'une chambre pour son habitant, ce dernier doit savoir tirer profit des ressources offertes et les mettre en œuvre pour ventiler son local. Autrement dit, l'habitant doit se préoccuper de la mise en valeur de ces moyens de ventilation.

Tous les matins et parfois dans la journée, hiver comme été, la fenêtre doit être ouverte quelque temps. Les cheminées ne doivent jamais être bouchées, comme il arrive fréquemment, lorsqu'on ne veut pas les utiliser. On se prive d'un moyen de ventilation. Elles doivent toujours être en état, allumées ou non, de favoriser un tirage de bas en haut. En toute saison elles fonctionnent ainsi pour renouveler l'air de la pièce. Si l'air est refoulé de haut en bas comme il arrive dans certaines maisons, au lieu de boucher la cheminée, on doit à l'extrémité, sur le toit, installer des tuyaux ou tout autre appareil approprié, facilitant le tirage.

Même la fenêtre étant fermée, l'air pur du dehors pénètre par les joints grâce à l'appel de la cheminée. L'air du couloir et de la cage

d'escalier est également appelé et contribue à assainir la pièce.

Dans certains états anémiques et tuberculeux, la médecine moderne prescrit le sommeil dans une chambre fortement aérée par une fenêtre constamment ouverte, hiver comme été. L'organisme s'habitue au froid et bénéficie dans tous les cas de la pureté de l'air.

Ce système peut être mis en pratique surtout l'été avec avantage par tout individu même bien portant.

Il est même d'une excellente hygiène d'ouvrir la fenêtre d'une chambre voisine de la chambre à coucher communiquant elle-même par la porte ouverte avec la dite chambre.

Cette aération intense donne tout bénéfice. Elle a l'avantage, opérée par voie moins directe, d'éviter les refroidissements brusques de la chambre à coucher par les variations thermiques possibles de la nuit.

A ce propos, nous appelons l'attention sur la fenêtre de M. le docteur Castaing, médecin major, fenêtre qui figure dans l'exposition de la Faculté de médecine, laquelle se compose de deux verres parallèles avec interstice permettant à l'air de la pièce de s'échapper et de se renouveler. Cette fenêtre est spécialement destinée aux cabines militaires.

Est-il utile d'insister en passant sur la nécessité de cette ventilation par un air pur ? Si la maison est construite dans une rue étroite, mal lavée ou balayée, on introduira par les fenêtres des matières organiques, germes vivants ou autres, nuisibles à la santé.

Cette question de la construction de la maison en lieu convenable se rattache à l'hygiène du bâtiment qui sera abordée par un autre rapporteur.

Si, dans la généralité des cas, la ventilation par les fenêtres, les cheminées, les couloirs est suffisante, souvent, au contraire, il faut recourir à des moyens plus efficaces. C'est précisément le cas des locaux où le cubage de place est insuffisant. Il faut compenser l'étroitesse du local par une ventilation énergique.

Dans nos maisons ordinaires ces procédés sont superflus, mais dans les hôpitaux, les casernes, les usines, etc., la ventilation par des moyens actifs et directs s'impose. Dans les usines surtout, il faut ventiler énergiquement les locaux habités où l'atmosphère est souillée par les émanations dues à la fabrication des produits chimiques. Le ventilateur Ginbal (Pecllet, Hudelo), l'appareil de M. Léon Duvour, le système de MM. Laurent et Thomas et surtout ceux de Geneste et Herscher sont généralement employés.

Tous les systèmes préconisés, plus ou moins ingénieux et pratiques, pourraient être l'objet de longs développements qui ne peuvent trouver leur place dans cet aperçu résumé.

Je me contente d'émettre un avis défavorable à propos de la plupart des appareils de ventilation liés au chauffage, c'est-à-dire à l'emploi de poêles ou calorifères. Cette dernière méthode détermine une ventilation insuffisante. L'air échauffé est déversé par des bouches de chaleur ; mais l'évacuation de l'air vicié est incomplète. Il se forme des circuits partiels avec dessiccation de l'air intérieur et grillage des matières organiques au pourtour des appareils. De là des émanations malsaines, sans compter le déver-

sement de traces d'oxyde de carbone, suites de phénomènes osmotiques à travers la fonte des appareils de chauffage.

Il serait peut-être rigoureux de condamner d'une façon absolue la réunion systématique du chauffage avec la ventilation. Toujours est-il qu'il est préférable que la ventilation ne soit pas un moyen de chauffage, autrement dit que le chauffage ne soit pas la condition essentielle de la ventilation. Mieux serait de rendre ces deux opérations excellentes et nécessaires, indépendantes l'une de l'autre.

Je crois peu à l'avantage des appareils de ventilation par propulsion. Pour moi, sans entrer dans de longs détails, je crois que l'avenir est à la ventilation par appel mécanique, à l'aide de moteurs électriques.

A l'Exposition de Lyon précisément des spécimens fonctionnent admirablement avec une prise d'air extérieur dans le bas du bâtiment ; le ventilateur situé au sommet du bâtiment tournera électriquement et accomplira son œuvre.

Rien n'empêche, l'hiver, de faire passer l'air froid aspiré sur des serpentins dans lesquels circule de l'eau chaude ou de la vapeur.

III

Chauffage.

Ce sont là des moyens de chauffage excellents soit dit en passant. L'hygiène de la maison réclame l'hiver, à côté une ventilation assainissante, que l'air enveloppant et respirable des appartements soit à une température convenable (16° pour une chambre de malade et 18° à 20° pour un abri de travail).

Le chauffage à la vapeur ou à l'eau chaude est facile à régler, il donne une température très douce. La généralisation de ce mode de chauffage dans les hôtels, les grands établissements d'enseignement, etc., en France et à l'étranger, est la preuve pratique de sa supériorité sur le chauffage à air chaud, qui a l'inconvénient de donner un air sec et chargé de poussières provenant des conduites.

Dans nos maisons d'habitation le chauffage par le foyer éclairant de nos cheminées est excellent. Par raison d'économie, la ventilation de l'appartement s'opérant partiellement par la cage d'escalier et étant une cause de refroidissement, un calorifère dans le sous-sol des immeubles richement agencés chauffe l'air de cette cage et donne aux appartements de la maison une douce température.

Si le calorifère est bien installé, si les fenêtres sont ouvertes régulièrement et si les cheminées allumées créent une ventilation convenable, je ne verrai dans cette organisation aucun inconvénient bien sensible. Toutefois c'est là le chauffage à l'air chaud que je viens de condamner et qui peut dans certains cas être nuisible.

Aujourd'hui, dans la plupart des habitations, faute de calorifère chauffant l'immeuble de bas en haut par la cage d'escalier, on installe un poêle dans le vestibule.

Je ne rappellerai pas les systèmes très nombreux utilisés ni les inconvénients réels du poêle de fonte.

Depuis quelque temps, à ce propos, un système de poêle dit poêle *Phare* tend à se répandre.

Il est trop connu pour que nous le décrivions. Si le tirage est bien établi, ce poêle assez économique par son rayonnement intense et la combustion de l'anthracite très calorifique, comme on le sait, paraît rendre des services sans occasionner d'accidents. A ce propos on doit redouter le refoulement des gaz dans les cheminées voisines si ces cheminées sont mal disposées. Des accidents d'asphyxie ont été produits chez des voisins par un phare de l'appartement inférieur. Dans ce cas le phare n'est pas en cause : c'est la disposition et le rapport des diverses cheminées entre elles qui est fautive.

Nous rappellerons maintenant pour mémoire les graves inconvénients des poêles à roulettes se promenant d'une pièce dans l'autre et condamnés par tous les hygiénistes, à la suite d'accidents dûment constatés.

Ce poêle adopté à une cheminée dont le tirage est mal établi par suite d'une colonne d'air froid dans la gaine, est sujet à des refoulements des produits de la combustion ; oxyde de carbone, acide carbonique sont rejetés dans la pièce et occasionnent des accidents mortels. Les faits sont nombreux. Ces intoxications sont d'autant plus redoutables que le coke combiné dans ces poêles donne des gaz presque inodores et peu de fumée. L'oxyde de carbone inodore par lui-même accomplit son œuvre fatale, sans que les gaz concomitants donnent l'éveil par leur odeur, ce qui est le cas de l'anthracite donnant des produits odorants riches en soufre.

D'autre part, il est inutile de rappeler longuement le danger que peut présenter dans un appartement le chauffage par une chauffeuse avec briquette ou charbon de bois. Il faut proscrire ces modes de chauffage d'une façon absolue.

Le chauffage par le gaz d'éclairage, si on a soin de ménager le départ des produits de la combustion, n'est nullement contraire à l'hygiène. Pratiquement, avec la combustion du gaz on peut régler plus commodément la température qu'avec un foyer ordinaire, et la modérer à volonté.

Mais les poêles à gaz sans échappement des produits combinés privent rapidement l'atmosphère respirable. Généralement la quantité de gaz brûlée à l'heure est assez élevée, si on veut obtenir une chaleur suffisante ; l'acide carbonique produit est proportionnel.

L'expérience est d'ailleurs facile à faire : le travail de tête devient très pénible au bout de peu de temps dans une pièce chauffée de cette façon sans ventilation suffisante.

IV

Causes de méphitisme.

Si on doit s'efforcer de chauffer l'air sans en altérer les bonnes qualités physiologiques, on doit chercher dans la maison toutes les mesures propres à éviter les autres causes d'infection.

Or, de toutes les causes de méphitisme de l'habitation, la plus importante comme la plus fréquente est celle qui provient des *cabinets d'aisances*.

Voici les améliorations qu'il serait utile de voir se généraliser :

1° La substitution au système des fosses fixes soit de la pratique du tout à l'égout, soit d'un système aspirateur direct des matières et con-

duite dans une usine de transformation ou au cœur de l'exploitation rurale ;

2° En attendant cette suppression, ventilation de ces fosses avec un tuyau communiquant avec le sommet du toit ;

3° Interruption par un obturateur hydraulique (siphon) de la cuvette et du tuyau de chute ;

4° Emploi des chasses d'eau.

La suppression des tinettes mobiles dont le déplacement entraîne les contaminations fréquentes et qui constituent un foyer de puanteur permanent pour l'habitation est une mesure qui s'impose.

Malgré ces prescriptions, certains cabinets d'aisance ne sont pas inodores. Le voisinage d'une cuisine qui chauffe le tuyau de descente ou le siphon où séjournent les matières est une cause d'odeur. Si les chasses d'eau ne suffisent pas, le sulfate de fer ou le chlorure de chaux à doses réglées améliorent la situation en décomposant l'hydrogène sulfuré et le sulfhydrate d'ammoniaque.

(A suivre).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

FLEURS POUR MODES
Maison de Gros
PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES
V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

**Grande Fabrique de Vélocipèdes
P. FAGEOT AINÉ**

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Vient de paraître :

L'ALMANACH

DES

VITICULTEURS

POUR 1895

Opuscule groupant et résumant les travaux les plus récents, les plus intéressants concernant la viticulture.

PRIX : 50 CENTIMES

Franco par la poste : 60 c. en timb. par la poste.

EN VENTE :

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE
12, rue Confort, 12, Lyon

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des
Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison à domicile et Expéditions

CUISSON TOUS LES JOURS

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^o Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

CULTURE DES PLANTES

Dans les Appartements

Par l'usage du **RÉGÉNÉRATEUR DES PLANTES**

2 Diplômes d'honneur, Hors concours, Douze Médailles : or, vermeil, argent, bronze. Exposition Universelle, Lyon 1894 : Médaille d'argent.

Ce composé chimique fournit aux plantes les substances nécessaires à leur entretien et leur complet développement. Pour les plantes malades ou négligées les résultats sont merveilleux. Prix des boîtes : 1.25, 2 fr., 4 fr. et 9 fr., avec brochure indiquant mode d'emploi et culture des plantes. Par correspondance, ajouter 15 cent.

Dépôt général : **Petits Docks du Commerce**, 12, rue Confort, Lyon.

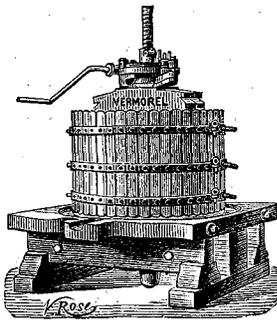
V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

POMPES à vin

PRESSOIRS

Fouloirs

Égrappoirs



Grande Fabrique de Caves et Foudres

Exposition de Lyon **Chai modèle (Coupole) et Pavillon spécial**
Près la porte Tête-d'Or.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art

Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

SERVICE D'HIVER

Vient de Paraître

LE WAGON

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

Contenant toutes les modifications survenues à l'Horaire des Chemins de fer P.-L.-M. pour le service d'hiver.

Prix : 30 cent. — Franco : 35 cent.

VENTE EN GROS :

AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON

Le demander dans les KIOSQUES et dans les GARES

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

Plus de
Névrologies

Plus de
Migraines

GUÉRISON
SURE & RADICALE
PAR LES
Dragées de R.R. PP. Prémontrés
A base de Valérianate de zinc
et des principes actifs du **QUINQUINA**
DES
MIGRAINES, NÉVRALGIES
Dépôt Général à Lyon
BOISSIER & FOURNIER, Droguistes
Rue de la Poulallerie, 6
Envoi 1^{er} contre 3 fr. en timb. ou mandat
Dans toutes les bonnes
Pharmacies

Plus de
Névroses

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

VA PARAITRE PROCHAINEMENT

LE

LIVRE D'OR

DE

l'Exposition de Lyon

EN 1894

BELLE PUBLICATION DE LUXE

Cet ouvrage, illustré de nombreuses gravures, se publiera par fascicules. Il sera complet en 50 fascicules.

ON SOUSCRIT

A l'Agence FOURNIER.

14, rue Confort, Lyon.

ET DANS SES SUCCURSALES

Prix de souscription : 25 fr.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique B^{té} S.G.D.G.
Soies, Cotons, Fils et Four-
nitures générales pour la
Soierie.

La Revue Bi-Mensuelle

DES

TIRAGES FINANCIERS

Paraissant les 12 et 25 de chaque mois. — Publiant tous les tirages des valeurs à lots, et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés.

Prix du n^o : 10 centimes.

Abonnements : France, 2 fr. par an; Etranger, 3 fr.

Pour les abonnements : s'adresser aux *Petits Docks du Commerce*, 12, rue Confort.

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuilleries (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections générales de tous les végétaux en plein air, servant à l'ornementation des jardins : Arbres fruitiers, forestiers, d'alignement, arbustes à fleurs et à feuilles persistantes, conifères, rosiers, clématites, plantes grimpances, plantes vivaces, jeunes plants pour haies et reboisement, etc., etc. Tracés et exécution de Parcs et Jardins.

AVIS AUX CYCLISTES

Voulez-vous conserver votre machine toujours neuve, propre et éblouissante ? Peinturez-la avec la peinture **émail** qui s'y applique directement et sèche en une heure.

Elle s'emploie aussi avec beau succès sur les objets tels que : voitures de luxe, meubles, plâtres, ciments, terre cuite, zinc, fer, et pour tous les travaux d'intérieur.

La peinture **émail** se trouve aux nuances suivantes :

Blanc-crème, bleu turquoise, bleu outremer, jaune de chrôme, noir, rouge, rose, vert, d'eau, vert foncé, gris perle, brun.

Prix des différents bidons : 1 fr. 75 et 3 fr. 25.

Un bidon de 1 fr. 75 suffit pour peindre une bicyclette.

Dépôt général : *Aux Petits Docks du Commerce*, rue Confort, 12, — Lyon.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES
Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.
EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Monecy, LYON

VOICI L'HIVER! c'est-à-dire

la saison où l'on consomme du

THE

Nous recommandons à nos Lecteurs

Le THÉ des MANDARINS

QUI SE VEND EN BOITES DE

1 fr. — 2 fr. 50 — 4 fr. 50 et 8 fr.

dans toutes les épiceries et

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

DEMANDEZ BIEN

LE THÉ DES MANDARINS

TEINTURE-DÉGRAISSAGE

« A L'ARC-EN-CIEL »

28, rue Palais-Grillet, 28 (au coin de la rue Ferrandière
40, rue Paul-Bert (entre l'av. de Saxe et la place Voltaire)

DEUIL EN 24 HEURES

Teinture noire et Dégraissage tous les Jours. — Détachage instantané à domicile

On teint les vêtements sans rien découder.

LA BRETAGNE

et ses PLAGES



Le sujet du n^o 6

de la charmante collection de

FRANCE-ALBUM

Ce Nouvel Album est des plus artistiques.

L'habile Dessinateur, M. KARL,

a été merveilleusement inspiré.

L'ALBUM DE SAINT-MALO

Contient 30 PAGES de GRAVURES

et ne coûte que **50 centimes**

FRANCO : 65 Centimes

SAINT-MALO & LYON

62 pages de gravures

80 CENTIMES ; — FRANCO : 1 FRANC

Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon.